



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Conservatoire du
littoral



F. Larrey

Provence- Alpes- Côte d'Azur

La Côte bleue

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021



SAUVEGARDER

Mettre en œuvre la stratégie d'intervention foncière 2015-2050



SITE
DE LA CÔTE BLEUE

SE DONNER LES MOYENS D'AGIR

Depuis sa création en 1975, le Conservatoire du littoral mène, avec le soutien et le concours des collectivités locales, une politique active d'acquisition pour la protection et la mise en valeur du littoral. A ce jour, il a déjà acquis en Provence-Alpes-Côte d'Azur près de 42 786 ha (hors lacs). Le Conservatoire du littoral poursuit l'objectif ambitieux de protéger le tiers naturel du littoral à l'horizon 2050. Aussi, a-t-il édité en 2015 un document de référence prospectif en matière d'action foncière.

DE NOUVEAUX PÉRIMÈTRES D'INTERVENTION

En 2021, le conseil d'administration du Conservatoire du littoral et le conseil de rivages Méditerranée ont validé l'extension de 4 périmètres d'intervention sur les sites de : rives du petit Rhône (Saintes-Maries-de-la-Mer) de 97,5 ha, Presqu'île de Saint-Mandrier de 5 ha, Rastel-d'Agay (Saint-Raphael) de 757 ha et Croix-des-Gardes (Cannes) de 13 ha.

CAP LARDIER, UN NOUVEAU PÉRIMÈTRE DE PRÉEMPTION

Le Cap Lardier n'étant jusqu'ici couvert que par une étroite bande littorale en zone de préemption au titre des Espaces naturels sensibles, le Conservatoire et la commune de La Croix-Valmer ont décidé de créer une zone de préemption propre au Conservatoire sur 520 ha afin de favoriser une meilleure maîtrise foncière. Elle a été validée par arrêté préfectoral le 10 mai 2021.

DES ACQUISITION SIGNIFICATIVES EN 2021

L'année 2021 a été marquée par plusieurs acquisitions significatives. Sur la Côte Bleue (Bouches-du-Rhône), deux actes conséquents (567 ha au total) sont venus compléter la maîtrise foncière de ce site majeur aux portes de Marseille. Sur le site du Rastel-d'Agay (Esterel côté varois), ce sont 103 ha qui ont été acquis et seront définitivement protégés au cœur de ce nouveau périmètre d'intervention du Conservatoire du littoral. Au total, en 2021, 108 ha supplémentaires sont venus compléter le patrimoine déjà protégé par le Conservatoire du littoral en PACA (hors lacs) : les acquisitions ont mobilisé la somme de 5,8 millions euros en 28 actes dont 3 préemptions, deux donations sur La Croix Valmer et sur Vitrolles et une cession gratuite de 39 ha terrains communaux à Ramatuelle dans le cadre de mesures

DES CAMPAGNES D'ANIMATION FONCIÈRE POUR ACCELERER LA MAITRISE FONCIÈRE

Depuis 2017, la délégation mène des campagnes de prospection foncière pour permettre une gestion cohérente des sites où la structure foncière est éclatée ou dans des secteurs prioritaires en terme de préservation d'habitats (zones humides par exemple). Une prospection a également ciblé les grands propriétaires fonciers sur

782 ha

supplémentaires
en Provence-Alpes-Côte d'Azur,
sous la protection du Conservatoire
du littoral

5.8 MILLIONS
D'EUROS

consacrés aux acquisitions foncières
dans les trois départements

28 ACTES SIGNÉS

42 786 ha

C'EST LA SURFACE PRÉSERVÉE
sur les rivages de la Camargue
à la Riviera (hors rivages lacustres)

répartis en 79 SITES

compensatoires. Deux actes de rétrocession
ont par ailleurs été signés afin d'améliorer
la cohérence des surfaces protégées par le
Conservatoire du littoral.

l'ensemble des sites. Ce travail d'animation
foncière, qui porte ses fruits parfois sur le
moyen-long terme, permet chaque année
d'acquérir plusieurs hectares et de renforcer
la maîtrise foncière. Ainsi, des sites comme
celui de la Petite Camargue ou de l'ouest
de la Côte bleue ont vu leur surface et leur
cohérence augmentées cette année grâce à
ces démarches.

GÉRER

FAVORISER UNE GESTION DURABLE ET PARTENARIALE

La gestion des espaces naturels acquis par le Conservatoire du littoral est confiée par convention aux collectivités locales, à des établissements publics, des fondations ou des associations. Comme en 2020, il convient de saluer la très forte mobilisation des gestionnaires des sites, qui, malgré les contraintes sanitaires, ont maintenu leur mission de surveillance et d'animation avec une fréquentation sans cesse croissante des visiteurs sur l'ensemble du littoral français.

DES CONVENTIONS FINANCIÈRES AVEC LES DÉPARTEMENTS ET LA RÉGION

Les conventions tripartites département/région/Conservatoire permettent de financer une partie de cette gestion et favorisent une véritable dynamique grâce à la mise en place d'une gouvernance partenariale spécifique : comité départemental et comités locaux de gestion (rassemblant les équipes gestionnaires, les élus, les usagers de chacun des sites).

DE NOUVEAUX PLANS DE GESTION

En 2021, une étude a été confiée au Conservatoire des espaces naturels et au Conservatoire botanique afin de faire le bilan de la biodiversité connue sur les sites du Conservatoire. Cette étude montre que les seuls sites du Conservatoire en Provence-Alpes-Côte d'Azur abritent 75 % des espèces de faune et 38 % des espèces de flore menacées de la région. La responsabilité du Conservatoire et de ses gestionnaires sur la préservation de ces espèces est de fait importante. En 2021, le plan de gestion du cap Canaille (La Ciotat), est en cours de finalisation sous maîtrise d'ouvrage du Parc national des Calanques et celui des étangs de Villepey (Fréjus) a été validé. Les programmes scientifiques et culturels des sites du château de la Moutte (St-Tropez) et du Mas de la Cure (Camargue) sont en cours de finalisation. Une étude globale sur l'ensemble des zones humides propriétés du Conservatoire du littoral a été réalisée par la Tour du Valat

à la demande de l'Agence de l'eau, afin de montrer la nécessaire gestion de ces zones humides. 6 études agricoles ont été confiées à la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône afin d'élaborer des plans de pâturage. Des études hydrauliques ont été réalisées afin de mieux comprendre le fonctionnement de certains sites nouvellement acquis par le Conservatoire : Mas du Juge du Domaine de Rousty et Cabanes de Romieu en Camargue. Enfin, l'étude visant à comprendre le fonctionnement du sous-bassin versant du canal du Japon a été finalisée (Camargue). L'ensemble de ces plans de gestion ou études sur zones humides sont cofinancés par l'Agence de l'eau et, le cas échéant, par le département des Bouches-du-Rhône.

ANIMER LA GOUVERNANCE DES SITES

En raison du contexte sanitaire, les traditionnels comités de gestion des sites n'ont pas pu se dérouler comme initialement prévu. Cependant, de nombreuses réunions ont pu être maintenues parfois sous des formats ajustés : comités des réserves naturelles, réunions et ateliers de concertation liés à l'élaboration des plans de gestion, et réunions de concertation avec les acteurs du village de Salin de Giraud pour expliquer et travailler sur l'avenir du site des Etangs et marais des Salins de Camargue. En lien avec la sous-préfecture d'Arles, les services de l'Etat, le CPIE d'Arles et les gestionnaires, plusieurs réunions se sont tenues sur les forts enjeux de ce territoire impacté par les effets du changements climatiques (submersions marines, élévation des niveaux de salinité des eaux superficielles, etc...). Le Conservatoire du littoral a également participé à plusieurs réunions de crise suite à l'incendie d'août 2021 de la Plaine des Maures dévastant 900 ha de propriété Conservatoire.



20 MILLIONS D'EUROS

ont été mobilisés pour la gestion et la mise en valeur des sites en 2021.

54 STRUCTURES assurent la gestion de 79 sites en PACA.

200 AGENTS DU LITTORAL gèrent les sites au quotidien.

SURVEILLANCE ET POLICE DES SITES

La mission de surveillance des terrains protégés par le Conservatoire du littoral est assurée par 200 agents du littoral dont une soixantaine commissionnés gardes du littoral. En 2021, outre les contraventions dressées en direct par les gardes, 6 mises en demeure pour occupations illicites ou manquements aux conventions d'usage sur les parcelles du Conservatoire du littoral ont été lancées (sur les sites de Sainte-Cécile, du Domaine de Rousty, du Mas Neuf de Vaccarès, du Bolmon, de la Plaine des Maures). Un jugement en référé pour commandement à quitter les lieux a permis l'expulsion de gens du voyage sur le plateau de Vitrolles. D'autres contentieux sont également en cours de jugement.

LES CONVENTIONS MISES EN ŒUVRE EN 2021

- 1 convention cadre avec la région
- 7 conventions de gestion
- 13 conventions de transferts de maîtrise d'ouvrage
- 6 conventions agricoles
- 15 conventions d'occupation temporaire
- 5 conventions de partenariat divers (scientifique, animation, hydraulique, etc...)
- 1 convention de transfert de droit réels pour travaux de sécurisation



VALORISER

Contribuer à la mise en valeur écologique, culturelle et touristique du patrimoine littoral

RECONQUÉRIR LES SITES

PETITE CAMARGUE (13)

Démolition d'une maison récemment acquise, située sur un promontoire du site : dégagement d'un point de vue sur le site et l'étang de Berre.



AVANT



APRÈS

CADERAOU-FIGUEROLLES (13)

Démolition et suppression d'un ancien élevage canin.



AVANT



APRÈS

VIEUX SALINS D'HYÈRES (83)

Finalisation de la renaturation du site des Bas-Jardins (ancienne pépinière) par la suppression de collections de lauriers roses et l'évacuation d'anciens dépôts de gravats aux Vieux salins.

Le Conservatoire du littoral participe à l'élaboration de projets présentant un caractère partenarial et/ou innovant, notamment lorsqu'ils reposent sur l'accueil du public ou une mise en compatibilité entre le maintien d'activités économiques et la préservation des milieux naturels et des paysages. Le Conservatoire bénéficie, sur des projets spécifiques, du soutien des collectivités territoriales (communes, EPCI, Départements et Région), de l'Etat et de l'Agence de l'eau, pour des investissements de restauration écologique et paysagère et d'amélioration des conditions d'accueil sur les sites.



La délégation Provence-Alpes Côte d'Azur bénéficie, en sus, de 3,5 millions d'euros au titre du Plan de relance de l'État pour réaliser des programmes de travaux exceptionnels sur 13 sites différents en 2021 et 2022.

SÉCURISER LES SITES

CORNICHE DES MAURES (83)

En vue de l'ouverture au public de la maison Foncin, le SDIS et l'Etat ont demandé la réalisation de débroussaillages de grande ampleur autour du bâtiment et du sentier d'accès. Ces obligations légales de débroussaillage se réalisent pendant l'automne-hiver 2021-2022, avec un suivi écologique et paysager rapproché afin d'en minimiser l'impact paysager et naturaliste.

ROQUEBRUNE-CAP MARTIN (06)

Travaux de sécurisation de falaise par cloutage et muret en pied de talus en vue de restaurer l'accès au sentier du littoral fermé pour cause d'éboulement.

COTE BLEUE (13)

Suite aux intempéries de 2018 ayant entraîné de multiples éboulements, le Conservatoire a mandaté le BRGM et le CEREMA pour réaliser une étude sur les aléas et risques de chute de blocs sur l'ensemble du Massif de la Côte Bleue, en concertation avec différents partenaires. Les programmes de travaux à réaliser autour des villages du Rove et de la Vesse ont été établis. En 2021, plusieurs sécurisations de portions de falaise ont été réalisés sous maîtrise d'ouvrage Conservatoire.

ETANG DE BOLMON (13)

Changement de barrières et équipements pour limiter la présence de véhicules.

POUDRERIE (13)

Sécurisation du bâtiment dit de l'infirmerie (cristallisation des arases et renforcement de la structure).

COLLE NOIRE (83)

L'association d'insertion FRAT est installée dans une batterie militaire depuis 1998, laquelle a été affectée récemment au Conservatoire du littoral. Pour la mise en sécurité des équipes, le SDIS et la commune ont exigé l'installation d'une cuve de 120 m³ d'eau à proximité des locaux.

LES PROPRIÉTÉS DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL IMPACTÉES PAR L'INCENDIE DES MAURES

Dans la semaine du 16 août 2021, un violent incendie a parcouru plus de 7000 ha sur la plaine et le massif des Maures dont 900 ha sur la propriété du Conservatoire du littoral dans la plaine des Maures sur la commune du Cannet des Maures (83).

De nombreux bénévoles sont venus prêter main forte à la SOPTOM et à l'équipe de la Réserve nationale pour sauvegarder et réhydrater les populations de Tortues d'Hermann. La commune de Théoule-sur-Mer est également venue renforcer les équipes de la Réserve pour le gardiennage du site.

LA PLAINE DES MAURES INCENDIÉE



TRAVAUX D'ACCUEIL, DE RESTAURATION ET VALORISATION ÉCOLOGIQUE ET PAYSAGÈRE

VIEUX SALINS (83)

Restauration d'un îlot à oiseaux larolimicoles dans le cadre d'un mécénat de compétence de l'entreprise Colas.



RESTAURATION DE L'ÎLOT

MARAI DU VIGUEIRAT (13)

Mise en place d'un platelage pour l'ouverture d'un sentier Homme-Nature et réfection de la piste nord-sud d'accès au site nécessaire à sa gestion et à la découverte du site par le public.

PINÈDE DES PESQUIERS (83)

Mise en place de ganivelles en vue d'améliorer la restauration dunaire, dans le cadre d'un contrat Natura 2000.

MARAI DE L'ILON (13)

Travaux de restauration, par les Forestiers sapeurs du département, de pelouses sèches envahies par le ciste blanc, pour favoriser le retour d'espèces patrimoniales inféodées aux milieux ouverts. Suppression de points noirs paysagers (anciennes infrastructures de chasse, deux pylônes...).

ÉTANG DU POURRA (13)

Mise en sécurité du site suite à l'incendie de 2020, par des coupes forestières et de la signalétique.

CALANQUES (13)

Fermeture du fond de la Calanque de Port Miou aux véhicules motorisés en application du schéma d'accès aux portes des Calanques et mise en place d'un dispositif dérogatoire pour les ayants-droits. Poursuite de l'opération pluriannuelle de réfection de cheminements piétons avec l'association Alpes de lumière

sur l'île du Frioul : création d'un cheminement d'accès à la calanque de Fond de banc. Réfection de l'accès piéton à la calanque de Port Pin dans le cadre du programme Life Habitats Calanques. Arrachage de plantes invasives (Agaves, Opuntia, Pittosporum, Luzerne arborescente...) autour de la villa Marine sur l'île du Frioul préalablement aux travaux de restauration du bâti.

LA PALISSADE (13)

Requalification complète de l'entrée de site (aire de stationnement, cheminement jusqu'à la Maison de site, gestion de flux...) et installation d'un platelage bois permettant un accès PMR au bord du Rhône..

MASSIF DU PARADOU (06)

Restauration progressive du parc de Château Robert sous l'impulsion du département des Alpes-Maritimes : rétablissement des unités paysagères, lutte contre les espèces invasives, réalisation d'une aire naturelle de stationnement, mise en place d'une pergola et d'une calade.

PARDIGON (83)

Restauration d'une mare par le Parc national de Port Cros.



RESTAURATION D'UNE MARE

FABREGAS (83)

Plantation d'une haie fruitière autour du domaine agricole.

COLLINES DE CAVALIERE (83)

Sous maîtrise d'ouvrage communale, réouverture du milieu et lutte contre les espèces invasives (dessouchage de mimosas), réouverture de perspectives et mise en lumière des composantes du vallon.

TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS HYDRAULIQUES

MARAI DU VIGUEIRAT (13)

Nettoyage du canal du Vigueirat avec le partenariat du Petit Marseillais, et arrachage de jussies.

ETANG DE MAGUELONNE ET BRASINVERT (13)

Reprise d'ouvrages hydrauliques caducs et curage de multiples canaux.

ETANGS ET MARAIS DES SALINS DE CAMARGUE (13)

Restauration de digues intérieures et de passerelles pour l'accès piétons et cycles au public.



RESTAURATION DE DIGUES INTÉRIEURES

MAS DE ROUSTY ET MAS NEUF (13)

Reprise complète du réseau hydraulique et du cheminement de l'eau en vue d'alimenter ces sites en eau « propre ».

ETANG DE BOLMON (13)

Débroussaillage en vue de rouvrir une connexion hydraulique entre le Bolmon et les marais situés au Nord-Est

A ces travaux, s'ajoutent les travaux de restauration de chemins, pistes et passerelles, l'enlèvement de dépôts sauvages, des travaux de mise hors d'eau des bâtiments, la mise en place de panneaux d'information ou encore des travaux hydrauliques et forestiers garantissant la préservation des milieux naturels et la sécurité du public.



VALORISER

TRAVAUX DE RESTAURATION DU BÂTI

MAS DE LA CURE (13)

Inauguration de la restauration du château d'eau (forte valeur patrimoniale) et de l'ancien cochonnier attenant au corps de bâtiment. Restauration des immenses toitures du bâtiment dit de la Cave.



INAUGURATION DU CHÂTEAU D'EAU

LA PALISSADE (13)

Réalisation de plusieurs travaux de mise en sécurité du bâtiment (escalier...).

PORT D'ALON (83)

Inauguration en juin 2021 de la Maison de la calanque entièrement restaurée avec valorisation de l'exposition de photographies de sites du Conservatoire de Frédéric Larrey.



SALLE D'EXPOSITION

MAS DE LA BELUGUE (13)

Restauration de la bergerie (900 m²) sous maîtrise d'ouvrage déléguée à la commune d'Arles, avec notamment sa mise aux normes pour l'accueil de groupes.

CALANQUES (13)

Travaux de potabilisation de l'eau de l'auberge de jeunesse de la Fontasse et mise hors d'eau du pigeonnier (Muraille de Chine).

COLLE NOIRE (83)

Restauration intérieure de la maison du gardien et travaux de sécurisation d'une maison récemment léguée au Conservatoire.

BOIS DE COURBEBASSE (83)

Restauration complète de l'extérieur de la bâtisse de Courbebasse (façade, toiture, menuiseries...), soutenue par la politique d'embellissement des façades de la ville engagée par la commune du Pradet.



FACADE RESTAURÉE

DOMAINE DU RAYOL (83)

Finalisation de la restauration de la Villa Rayolet, inscrite aux Monuments historiques, et installation d'une exposition permanente sur l'histoire du site et de ses jardins dans les 3 salles qui seront ouvertes au public à partir de 2022.



INAUGURATION DE LA VILLA RAYOLET



SÉMAPHORE APRÈS TRAVAUX

CAP BENAT (83)

Dans le cadre de la convention de transfert de droits réels avec l'association gestionnaire, restauration extérieure du sémaphore.

CAP LARDIER (83)

Restauration de la structure de la cabane d'accueil du site.

CHÂTEAU DE LA MOUTTE (83)

Finalisation des travaux de rénovation des toitures sous maîtrise d'ouvrage déléguée à la commune de Saint-Tropez. Ouverture du parc du château au public pendant l'été.



RÉNOVATION DES TOITURES

MASSIF DU PARADOU (06)

Poursuite de l'opération de remplacement des huisseries de la maison du Massif du Paradou, et restauration d'un balcon dont la structure était fortement atteinte.

VINAIGRIER (06)

Peintures et remplacement de volets de la maison de site.

CAP-MARTIN (06)

Finalisation de la restauration complète de la Villa E1027, après plusieurs années de travaux (structure, intérieurs) sous maîtrise d'ouvrage déléguée à l'association Cap Moderne. Signature d'une convention tripartite pour l'animation culturelle entre le Conservatoire, le Centre des Monuments Nationaux et l'association Eileen Gray-Etoile de Mer-Le Corbusier.

COOPÉRER

Intégrer la protection du littoral dans les politiques d'aménagement des territoires

LES POLITIQUES D'AMÉNAGEMENT

Le Conservatoire du littoral poursuit son objectif de préservation durable des espaces naturels, intégrée dans les politiques globales de l'Etat et des collectivités locales. Il est partie prenante des projets des métropoles et intervient à divers titres : stratégie globale pour la biodiversité, SRADDET (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires), document stratégique de façade, comités de pilotage de massif dans le cadre de la métropole Aix-Marseille Provence, contrat d'étang de Berre, contrat de delta en Camargue, contrats de Baie, opération Grand Site de la presqu'île de Giens, projet d'opération Grand Site de l'Esterel. Le but visé par le Conservatoire du littoral est bien d'intégrer dans sa politique d'intervention foncière, les enjeux d'équilibre territorial identifiés par ses partenaires.

LE PARTENARIAT AVEC LA RÉGION RENOUVÉLÉ



Le Conservatoire du littoral et la Région Sud-Provence Alpes-Côte d'Azur ont renouvelé leur convention cadre pour la période 2021-2026. Le Conservatoire du littoral a organisé, en partenariat avec les services régionaux, une journée spécifiquement dédiée aux nouveaux élus régionaux en charge de l'environnement afin d'expliquer les enjeux du Conservatoire du littoral. A cette occasion, a été signée la convention tripartite Région/Conservatoire et association du Domaine du Rayol par laquelle la Région apporte son soutien et partenariat à la gestion de ce site complexe et extraordinaire.

CONFÉRENCE DE PRESSE



LE MÉCÉNAT

Le Conservatoire bénéficie de l'appui de plusieurs mécènes qui s'engagent sur des actions de restauration et de valorisation : la Fondation du patrimoine et la fondation d'entreprise Gécina pour le Rayolet au Domaine du Rayol ; des mécènes privés pour l'Hôtel de la Mer (83), la Villa Marine (13), la plage de la Coudoulière (83) et le Tympan (83) ; Le Petit Marseillais sur le domaine de l'Ermitage et les marais du Vigueirat et le fonds de dotation Cap Moderne sur le site corbuséen de Roquebrune Cap Martin. Cette année marquait les 10 ans de partenariat entre le Conservatoire du littoral et le Petit Marseillais. Une manifestation a été organisée au Domaine de l'Ermitage à Saint-Mandrier pour valoriser l'ensemble des actions et activités réalisées dans le cadre de ce partenariat.

D'autre part, l'entreprise Colas a mis à disposition, dans le cadre du mécénat d'entreprise, 180 personnes ainsi que du matériel pour la restauration d'un îlot à larolimicoles aux Vieux Salins (83).

Enfin, certains gestionnaires de sites bénéficient également de mécénat pour des opérations de valorisation des sites qu'ils pilotent directement.

LE CONSEIL DE RIVAGES MÉDITERRANÉE

Le conseil de rivages Méditerranée, instance de concertation du Conservatoire du littoral pour les délégations Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon, s'est réuni à deux reprises en mai et novembre 2021 pour

examiner les projets d'intervention foncière (extension de périmètres d'intervention) et les projets structurants en terme d'aménagement et de gestion de sites. Il a également débattu de la problématique de la désartificialisation des sols. Après 4 ans de présidence par Didier Réault, en tant que Vice-président au Conseil départemental 13, c'est désormais Agnès Langevine, Vice-présidente de la région Occitanie qui préside cette instance.

LES 20 ANS D'ACQUISITION DES SALINS D'HYÈRES, ÇA SE FÊTE !

L'année 2021 marquait le 20^e anniversaire de l'acquisition des salins d'Hyères (Vieux salins et salin des Pesquiers) par le Conservatoire du littoral. Aussi, des rencontres ont été organisées les 3, 11 et 12 septembre pour fêter et expliquer la transformation du site suite à la mise en œuvre de 20 ans de gestion en faveur de la biodiversité. Cette fête était également l'occasion de valoriser le partenariat entre la métropole Toulon Provence Méditerranée, gestionnaire du site, la commune d'Hyères et le Conservatoire. 65 personnes ont participé au séminaire du 3 septembre visant à faire état de l'évolution de la biodiversité, de la gestion hydraulique, de la fréquentation touristique mais également des gros projets passés et à venir. Lors des journées plus festives des 11 et 12 septembre ouvertes au grand public, ce sont 5000 personnes qui ont été accueillies aux salins autour de stands, sorties accompagnées, expositions...





SENSIBILISER



FORMATION
DES GARDES
À L'ÉTANG DE BERRE

LES RENCONTRES DES AGENTS DU LITTORAL

Des rencontres annuelles autour d'un thème lié à la gestion des sites sont organisées par le Conservatoire, pour permettre aux agents du littoral de la région (200 agents employés par les gestionnaires de sites, dont 60 sont commissionnés) de s'informer et d'échanger sur leur pratique professionnelle. En juin 2021, deux journées consacrées à la biodiversité ont été organisées autour de l'étang de Berre sur les sites de Citis-Pourra et de la Poudrerie, avec la participation de nombreuses structures extérieures (ARB, OFB, CBN, IMBE...) afin d'inciter les agents à développer leur collaboration avec les autres acteurs en charge de la préservation de la biodiversité.

ASSOCIER LES JEUNES ET LE PUBLIC EN INSERTION

Le Conservatoire du littoral soutient les initiatives visant à faire adhérer les publics jeunes ou en insertion à l'action publique en faveur de la préservation de la nature. Des chantiers de jeunes bénévoles sont organisés chaque année sur des sites du Conservatoire du littoral. Le Conservatoire recourt également à l'insertion à chaque fois qu'il le peut. En 2021, l'association de jeunes bénévoles «Alpes de lumière» est intervenue pour la création d'un sentier de descente à la calanque de Fond-de-banc sur l'île du Frioul (Marseille). En chantier d'insertion, sont intervenues : l'association «Jardin de l'espérance» pour la restauration d'une restanque au cap Canaille (La Ciotat), l'association Acta Vista pour la réalisation d'une roue à aube métallique pour la restauration d'un moulin à poudre sur le site de la Poudrerie et l'association des Marais du

Vigueirat pour la pose de clôtures à taureaux et du débroussaillage sur l'étang du Bolmon, en complément des travaux réalisés directement sur le site des marais du Vigueirat (arrachage de jussies, nettoyage du canal du Vigueirat et pose d'un platelage). Plusieurs autres chantiers de jeunes ou chantiers d'insertion se déroulent sur les sites du Conservatoire, pilotés directement par les gestionnaires de sites.

SENTIER À LA CALANQUE
DE FOND-DE-BANC



VALORISER L'INFORMATION DES ÉTUDES ET PLANS DE GESTION

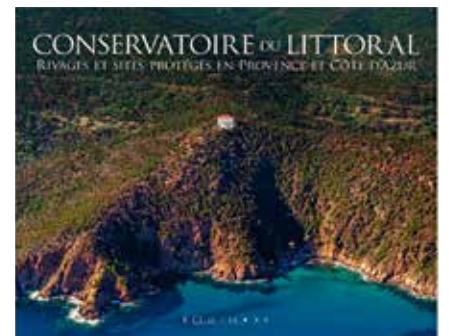
Afin de mieux partager les objectifs des plans de gestion avec les partenaires et usagers des sites, le Conservatoire du littoral édite des plaquettes de synthèse des projets de site. En 2021 a ainsi été réalisée la synthèse du plan de gestion multi-sites du mas de la Cure, mas du Taxil et Grandes Cabanes (Camargue). Une synthèse de l'étude sur les retombées économiques de la gestion des marais du Vigueirat a également été publiée.



DOMES DE LA BIODIVERSITÉ

LE CONGRÈS MONDIAL DE L'UICN

Le congrès mondial de l'Union internationale pour la conservation de la nature s'est réuni début septembre à Marseille sur une dizaine de jours. Le Conservatoire a participé à ce forum, avec de nombreuses interventions au pavillon France notamment et une journée spécifiquement dédiée au Conservatoire au Dôme de la biodiversité. Les travaux menés par le Conservatoire et ses partenaires autour de solutions fondées sur la nature, que ce soit en Camargue ou aux Salins d'Hyères, ont été présentés à de nombreuses reprises.



DEUX PUBLICATIONS

Un ouvrage a été réalisé sur l'histoire du château de la Moutte (Saint-Tropez), rédigé par Nicolas Dufetel. Une conférence de presse assortie d'une exposition au musée de l'Annonciade ont permis de valoriser cet ouvrage et l'histoire de ce château en pleine restauration. 2021 marque aussi la parution d'un beau livre sur les sites protégés par le Conservatoire du littoral en Provence Alpes Côte d'Azur, paru aux éditions Equinoxe. Cet ouvrage est le fruit de nombreuses années de travail et de belles collaborations avec les équipes en charge de la gestion des sites.

CONTACT

DÉLÉGATION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
Bastide Beaumanoir • 3, rue Marcel Arnaud - 13 100 Aix-en-Provence
Tél : 04 42 91 64 10
mail : paca@conservatoire-du-littoral.fr



www.conservatoire-du-littoral.fr